

1 Mémoire présenté au
Bureau des audiences publiques
sur l'environnement
Bécancour, 22 novembre 2010

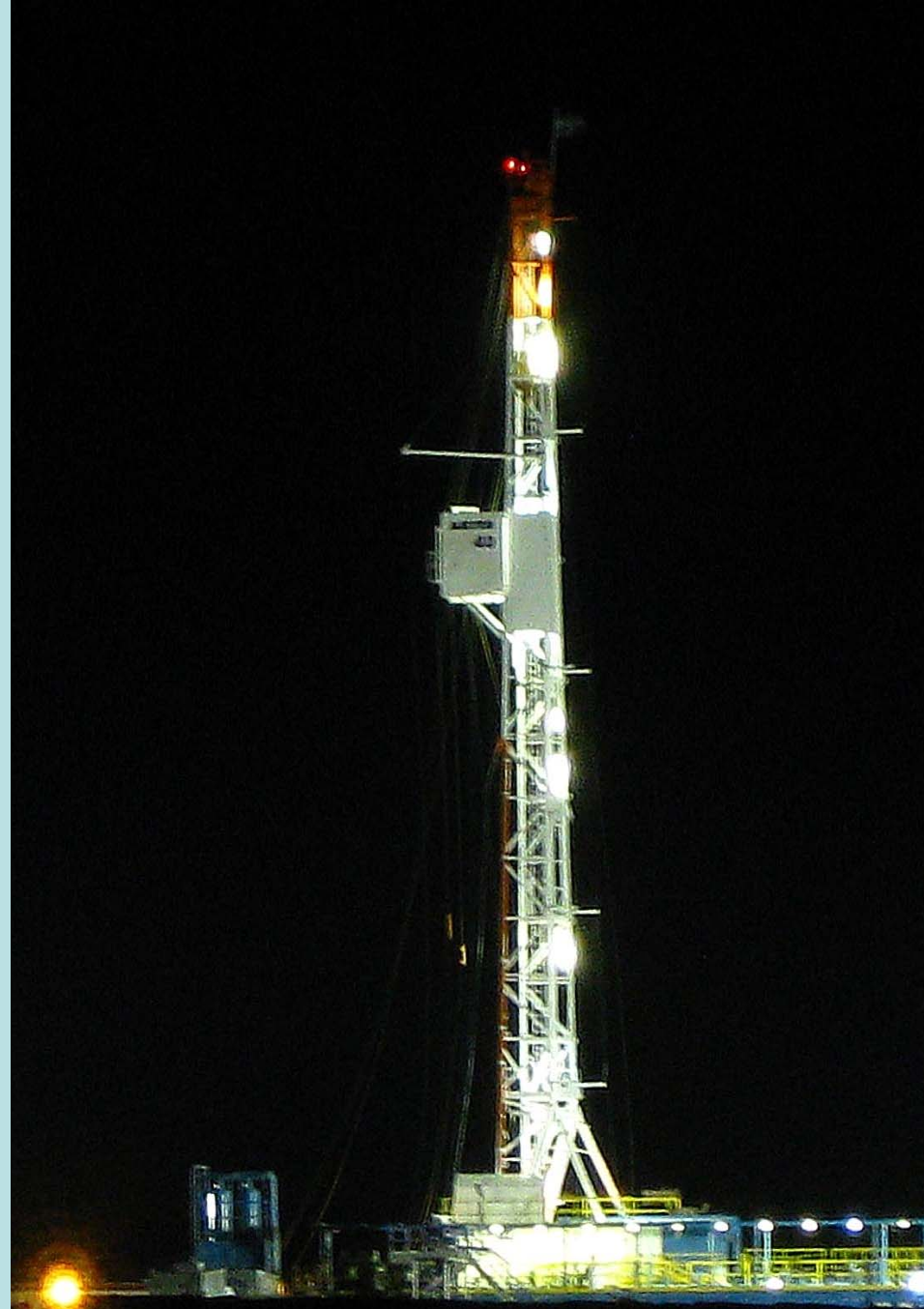
**L'industrie des gaz de schiste
au Québec:
Comment bafouer
les 16 principes de la loi sur
le développement durable.**

Demande d'un moratoire

par

Brigitte Prud'homme, M.Sc.

Candidate au doctorat en administration
Université du Québec à Trois-Rivières



«Puit St-Denis *by night*», Photo:Louis Hone

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PRINCIPES **BAFOUÉS**

- Loi FONDAMENTALE pour le Québec
- Sanctionnée en 2006

Principes d'une loi FONDAMENTALE pour le Québec, Loi sur le DD	Comportements irresponsables du gouvernementaux du Québec	Comportements irresponsables des dirigeants de l'industrie
a. «santé et qualité de vie»: les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Laissé l'industrie gazière être un danger pour la santé des citoyens et des travailleurs par les diverses pollutions engendrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollué l'eau par des contaminants explosifs, pollution de l'air et du bruit, émissions de radiations
b. «équité et solidarité sociales» : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;	<ul style="list-style-type: none"> - Retardé révision de la Loi sur les Mines, inéquitable et archaïque avant d'accorder les permis - Permis prélèvement d'eau inéquitable, à \$2.50 pour chaque M litres - Permis un enrichissement des actionnaires vs danger explosif pour proprios 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisé la ressource EAU de façon irrationnelle - Négocié des redevances inéquitables pour l'EAU et le Gaz - Creusé sans autorisation sur la propriété d'autrui
c. «protection de l'environnement» : pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;	<ul style="list-style-type: none"> - Octroyé des permis d'exploration sans connaître les impacts négatifs = environnement dégradé et compromet la sécurité des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables d'infractions: gaz s'échappe à l'air libre, bassins affaissés, réservoir = danger potentiel

<p style="text-align: center;">4</p> <p style="text-align: center;">Principes d'une loi FONDAMENTALE pour le Québec, Loi sur le DD</p>	<p style="text-align: center;">Comportements irresponsables du gouvernementaux du Québec</p>	<p style="text-align: center;">Comportements irresponsables des dirigeants de l'industrie</p>
<p>d. «efficacité économique» : l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas amené la prospérité au Québec <u>vs</u> à l'Alberta - Accepté inefficacité de l'industrie/ consommation d'eau et les coûts d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inefficace dans leur pompage d'eau et son transport au site - Prix exceptionnellement bas du gaz sur le marché, même les économistes albertains sont découragés (Todd Hirsch, senior econo, ATB Fin.)
<p>e. «participation et engagement» : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;</p> <p>f. «accès au savoir» : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ignoré les demandes d'imposition de moratoire - Incohérence dans la gestion des sols argileux <u>vs</u> tuyaux gainé/ciment ex: hôpital à démolir contre avis de population - Omis de mettre l'emphase sur le savoir, la recherche et l'innovation, - Permis aux Cies d'occulter de l'information sur les produits toxiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ignoré les demandes des citoyens à l'égard d'un moratoire et inquiétudes - « Débarqué » chez les agriculteurs et outrepassé l'interdiction - Occultent l'information sur les composantes explosives retrouvées dans L'EAU et sur impacts néga. - Offensent intelligence des citoyens en moussant retombées

<p style="text-align: center;">Principes d'une loi FONDAMENTALE pour le Québec, Loi sur le DD</p>	<p style="text-align: center;">Comportements irresponsables du gouvernementaux du Québec</p>	<p style="text-align: center;">Comportements irresponsables des dirigeants de l'industrie</p>
<p>g. « subsidiarité » : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;</p>	<p>- Décision orchestrée par le gouvernement central sans tenir compte du niveau décisionnel citoyen des parties prenantes à ce projet</p>	<p>- Agissent sans se préoccuper des intérêts des différentes parties prenantes à ce projet</p>
<p>h. « partenariat et coopération intergouvernementale » : les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci;</p>	<p>- Évitent un moratoire qui donnerait le temps à des échanges et coopérations intergouvernementales</p>	<p>- N'ont pas considéré les impacts de leurs activités sur le territoire environnant</p>
<p>i. « prévention » : en présence d'un risque connu, les actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;</p> <p>j. « précaution » : lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;</p>	<p>- Procuré des permis d'exploration même si des incidents surviennent aux USA et en ignorant TOUS les impacts négatifs</p> <p>- Autorisé la poursuite de travaux à l'aveuglette vs aux USA où 62 soc.scienti. demandent des évaluations écolo. avant de continuer</p>	<p>- N'ont pas pris toutes les précautions pour prévenir les dommages potentiels à l'environnement reconnus par diverses études et par leurs infractions</p>

<p>Principes d'une loi FONDAMENTALE pour le Québec, Loi sur le DD</p>	<p>Comportements irresponsables du gouvernementaux du Québec</p>	<p>Comportements irresponsables des dirigeants de l'industrie</p>
<p>k. «protection du patrimoine culturel» : le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;</p>	<p>-Ont laissé affecter le paysage agricole par des puits et pire, pris le risque de saboter le patrimoine agricole et ses cultures traditionnelles en polluant le sol</p> <p>-Comment nourrir la population et le bétail en polluant les terres et l'eau</p>	<p>- Nuisent au paysage agricole et menace surtout les cultures traditionnelles</p> 
<p>l. «préservation de la biodiversité»: la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;</p> <p>m. «respect de la capacité de support des écosystèmes» : les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;</p>	<p>- N'ONT PAS PRÉSERVÉ la BIODIVERSITÉ de nos écosystèmes</p> <p>- Étude sur les effets de l'acidité de l'eau, chercheurs du Phil. Acad. of Natural Sciences</p> <p>- Impacts du forage dans les divers affluents empruntés par l'EAU et retrouvés dans la chaîne alimentaire</p>	<p>-Ont contaminé l'EAU par les activités de forage menaçant les sources d'eau potable des municipalités, avec infraction à l'appui</p> <p>- Ont-ils réalisé des études d'impacts environnementaux suite aux forages???</p>

Principes d'une loi FONDAMENTALE pour le Québec, Loi sur le DD	Comportements irresponsables du gouvernementaux du Québec	Comportements irresponsables des dirigeants de l'industrie
<p>n. «production et consommation responsables»: des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco-efficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - N'ont pas stimulé la consommation responsable de l'EAU: aberration d'accepter une pareille consommation en 2010 - Ont permis à l'industrie de se débarrasser des eaux contaminées de façon irresponsable - Discours endormant « Pour le Québec » 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommé l'eau de façon irresponsable, voire comme une ressource inépuisable - Manifestent un manque de RSE dans leur gestion de l'eau et des eaux contaminées, infractions reconnues par le MRN
<p>o. «pollueur payeur» : les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ont-ils évalué les coûts: pour restaurer les dommages des infractions? Du traitement des eaux retrouvées par exemple, à la Station Ste-Gertrude? Des soins de santé? Deux liés à la perte du bétail comme retrouvée en Penn.? 	<ul style="list-style-type: none"> -Quelles sont les factures reçues pour les infractions? Ex:Infractions puits no3 St-Grégoire: substances dans l'environnement?
<p>p. «internalisation des coûts» : la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ont-ils commandé des tests décelant des traces de contaminants? 	<ul style="list-style-type: none"> - Affectés par la pensée magique; DÉNI de pollution, re: contaminants solubles dans l'eau ou invisibles parce qu'enfouis

« L'EAU C'EST LA VIE »,

Thalès, ~ 500 ans av. JC



Gardiens de notre patrimoine environnemental

(Président et Commissaires du BAPE)

**Nous demandons dès maintenant,
un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de
schistes**

